

– PROGRAMME DE FORMATION –

Bilan de compétences LuNéo

CONTACT

Léticia GRANGER
06 33 18 60 24
leticiagranger.contact@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 84430350443
Certificat QUALIOPF N°24FOR00740.1
Le numéro SIREN de l'organisme de formation est le 529068025.
Le siège social est situé 12 route de la Versane, 43590 à Beauzac.

INTITULÉ DE L'ACTION : FORMATION BILAN DE COMPÉTENCES LUNÉO

CONTEXTE GENERAL

Les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail disposent : « Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. » Ainsi le bilan de compétences a pour but de dessiner le profil du bénéficiaire sur le plan professionnel afin de mieux connaître ses atouts et d'acquérir les compétences lui permettant de piloter son projet de carrière.

Le bilan de compétences LuNéo est personnalisé et s'adapte donc à chacun de nos clients, à son parcours, à ses attentes et à son ou ses projet(s) professionnel(s).

Il est organisé en trois phases, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise et commentée.

RÉSULTATS ATTENDUS

La restitution des résultats du bilan de compétences est effectuée en fin de formation par le biais d'un document de synthèse et de résultats détaillés dont la personne accompagnée est la seule destinataire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Au terme du bilan de compétences, la personne accompagnée aura :

- Identifié ses aptitudes et ses motivations, ses valeurs, ses atouts, ses points d'amélioration.
- Identifié et analysé clairement ses compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans des situations professionnelles déterminées prenant en compte les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie.
- Défini un projet professionnel cohérent, prenant en compte les contraintes économiques et du marché du travail, incluant ou non un parcours de formation, lui permettant de développer son employabilité et de sécuriser son parcours.
- Identifié les plans d'action permettant la mise en œuvre du projet et les alternatives possibles.
- Développé des aptitudes à piloter sa carrière de manière autonome.

PUBLIC VISÉ

- Salarié, demandeur d'emploi, entrepreneur.

CONDITIONS DE RÉALISATION DU BILAN DE COMPÉTENCES :

- En dehors du temps de travail Le salarié n'est pas tenu d'en informer son employeur.
- Sur le temps de travail. L'accord de l'employeur est nécessaire et la rémunération est maintenue (consultez à ce propos la fiche proposée sur le site service-public.fr).
- Partiellement sur le temps de travail. Une négociation entre l'employeur et le salarié est nécessaire.

PRÉREQUIS

- Pouvoir utiliser un ordinateur avec une connexion internet stable dans un environnement propice à la formation.

DURÉE DE LA FORMATION

- 24 heures étalées sur une période pouvant aller de 6 à 14 semaines, avec une intensité hebdomadaire de 3 heures.
- La formation se déroule en présentiel et/ou en distanciel selon le choix du client.
- Il est toutefois possible d'ajuster la durée et le rythme du bilan de compétences LuNéo en fonction des besoins du bénéficiaire, dès lors que le nombre d'heures n'excède pas la durée fixée par l'article L.6313-4 du Code du travail. Ce nombre d'heures sera évalué en fonction du besoin réel durant un entretien offert en amont de toute inscription.
- Les temps de recherches personnelles, de travail sur les supports pédagogiques en dehors des entretiens individuels et ceux consacrés aux enquêtes métiers ne sont pas inclus dans la durée totale du bilan de compétences.

LIEU DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL

Léticia GRANGER EI - 12 route de la Versane, 43590 Beauzac. Ce lieu garantit la discrétion et la confidentialité des échanges.

TYPE D'ACTION :

Bilan de compétences au sens du 2° de l'article L.6313-1 du Code du travail

TARIF DE LA FORMATION :

2970€ NET DE TVA -TVA EXONÉRÉE AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — ARTICLE 261, 4, 4° A DU CGI.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Nombre maximum de participants par session : 1 personne

A l'issue de l'entretien préalable offert réservable par téléphone (06 33 18 60 24) ou mail (leticiagranger.contact@gmail.com), un devis incluant montant, durée, planning, programme sera proposé par mail. Après inscription, un délai minimum de 15 jours ouvrés sera nécessaire avant le démarrage de la formation. Pour les financements via CPF, les modalités restent identiques, si ce n'est l'ajout d'étapes de demande d'inscription en ligne via le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr>, indiquées dans le mail de pré-inscription. Pour les autres demandes de prise en charge (OPCO, FAF...), un devis et une convention de formation seront transmis. La validation définitive de l'inscription interviendra après réception de l'accord de financement ou, à défaut, du paiement par le bénéficiaire.

ACCESSIBILITE PSH :

Les besoins et contraintes de chacun seront pris en compte dans l'organisation de la formation. La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite de nos compétences, moyens humains et matériels. Dans le cas où Léticia GRANGER EI ne disposerait pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande de la personne en situation de handicap, alors cette dernière sera orientée vers un organisme adapté. **Pour les personnes concernées par un besoin de compensation**, merci d'en faire part à Léticia GRANGER par mail leticiagranger.contact@gmail.com.

DELAIS D'ACCES :

Le montage administratif de la formation nécessite un délai pouvant aller de 15 jours à 2 mois en fonction du type de financement mobilisé.

MODALITES DE RÈGLEMENT :

En cas de financement personnel, un contrat précise les modalités de règlement. Aucun paiement ne peut être exigé avant l'expiration du délai de rétractation applicable. À l'issue de ce délai, un premier versement ne dépassant pas 30 % du prix total peut être demandé. Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement du bilan, selon l'échéancier prévu au contrat. Le règlement s'effectue par virement bancaire. En cas de financement par le CPF, les modalités de paiement sont celles de Mon Compte Formation. En cas de financement par une entreprise ou un autre financeur, les modalités de règlement sont précisées dans la convention correspondante.

FINANCEMENTS MOBILISABLES :

- Fonds personnels avec possibilité de facilités de paiement sur demande
- Financement France Travail
- OPCO / FAF
- CPF

Afin de vous aider sur la mobilisation de ces aides à la formation, vous pouvez me contacter au 06 33 18 60 24 ou par mail : leticiagranger.contact@gmail.com

Pour les financements OPCO sans subrogation de paiement, l'entreprise ou le bénéficiaire règle la prestation selon les modalités contractuelles, puis sollicite le remboursement auprès du financeur. Cette disposition ne concerne pas les paiements effectués via Mon Compte Formation.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉONTOLOGIE DU CENTRE DE FORMATION :

Le centre de formation s'engage à fournir un service de qualité et à respecter les droits du bénéficiaire. Les principes éthiques de l'approche LuNéo et du cabinet Léticia GRANGER EI :

- Humanisme : L'Être Humain est la valeur centrale inaliénable de toutes nos actions.
- Neutralité : Léticia Granger EI est apolitique et non confessionnel, notre action est impartiale et l'aide est déterminée par les seuls besoins. Elle est fournie équitablement et sans discrimination.
- Autonomie et Responsabilisation : Léticia Granger vise l'autonomie et la responsabilisation de tous ses clients, qu'elle considère acteurs de leurs accompagnements. Nous valorisons les compétences, potentiels et les ressources de chacun.
- Confidentialité : Le centre de formation s'engage à respecter une charte déontologique incluant notamment la confidentialité des informations du stagiaire.

INDICATEUR DE RÉSULTAT :

En septembre 2026, nos bilans de compétences et actions de formation ont obtenu un taux moyen de satisfaction de 98,44 % et un taux de recommandation de 98,52 %.

À noter : aucun abandon en cours de parcours n'a été constaté.

Les statistiques détaillées (données brutes, taux par programme, formules de calcul) sont disponibles sur demande.

CONTACT :

Pour tout renseignement, contacter Mme Léticia GRANGER, référente de la formation, par téléphone au 06 33 18 60 24 ou par mail leticiagranger.contact@gmail.com.

CONDITIONS MATERIELLES ET PRATIQUES

INTERVENANT ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Léticia GRANGER – 06 33 18 60 24.

Coach professionnelle certifiée depuis 2015, Titre RNCP niveau 6.

Praticienne DISC et Forces Motrices – certification Assessments 24x7

Consultante et formatrice, experte dans la prévention et l'accompagnement post burn-out, la santé mentale, le bien-être au travail et l'équilibre de vie pro/perso, le mentorat.

Conférencière dans le domaine de la santé mentale et des risques psychosociaux.

Auteure du livre "Du burnout à la renaissance".

Partenaire du Service santé au travail.

MODALITES PRATIQUES :

- 24 heures de formation individuelle en face-à-face, co-planifiée sur une période pouvant aller de 6 à 14 semaines.
- Suivi tout au long de l'accompagnement : par mail / whatsapp / appels au besoin du client
- Émargement requis à chaque séance (présentiel et à distance en cas de séance visio)
- Suivi post-formation à 6 mois

NATURE DES TRAVAUX :

- Apports de connaissances sur le marché de l'emploi, la connaissance des métiers et formations, les dispositifs de financement...
- Supports LuNéo remis au bénéficiaire pour travailler entre les entretiens. Ces supports pédagogiques comprennent des lectures, des exercices et des tests.
- Tests spécialisés, questionnaires de centres d'intérêt, valeurs, besoins, questionnaires d'autoévaluation, fiches outils et jeux pertinents et ludiques (MBTI, RIASEC, DISC...)
- Questionnaire de vocation professionnelle : métier, création d'entreprise
- Enquêtes métiers : rencontres avec des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés
- Comptes rendus d'entretien rédigés par le consultant
- Rédaction et remise du document de synthèse

MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET ASSISTANCE :

- Salle en étage (accessible par escalier) permettant de garantir la confidentialité des échanges.
- Supports pédagogiques PDF envoyés par mail ou sur l'espace Whats'app sur toute la durée de la formation.
- Possibilité d'utiliser l'outil CANVA en ligne pour la rédaction du document de suivi.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE :

Pour Whats'app, Canva..., une assistance technique est assurée, sous 48 heures jours ouvrés, aux coordonnées suivantes leticiagranger.contact@gmail.com ou par tél. 06 33 18 60 24

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION :

- Signature de l'attestation de présence tout au long du bilan de compétences
- Document de synthèse remis en fin de bilan de compétences
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à l'issue de la formation
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à 6 mois
- Rdv de suivi à 6 mois : six mois après la remise de la synthèse, le consultant reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur sa situation, son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien.
- Autoévaluation du consultant en fin de formation

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

- Évaluation formative des compétences acquises par le stagiaire au fur et à mesure de l'avancement du bilan de compétences.
- Outil d'évaluation des connaissances, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs concernant le pilotage de sa carrière professionnelle.
- Remise d'une attestation de formation à l'issue du dernier entretien.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Après votre bilan, en plus de votre entretien de suivi à six mois, il vous sera possible de demander un appui à la rédaction de vos CV ou lettres de motivation. De même, vous pourrez nous solliciter pour un accompagnement complémentaire adapté à vos besoins (formation en communication, management...)

DEROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

Il est possible d'ajuster la durée et le rythme du bilan de compétences LuNéo en fonction des besoins du bénéficiaire.

Entretien préalable – 45 minutes à 1H, entretien offert et sans engagement, en dehors des 24H

Cet entretien permet d'individualiser le projet du bénéficiaire, de comprendre sa demande et ses attentes et de vérifier que nous sommes compétents pour l'accompagner dans sa démarche :

- Découvrir les conditions de déroulement du bilan de compétences, la méthodologie, et le cadre de la collaboration
- Découvrir la méthodologie en trois phases
- Identifier des objectifs, intérêts, outils, méthodes, organisation...

Le déroulement du bilan de compétences doit suivre les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail, pour aider le bénéficiaire à confirmer son choix professionnel ou réinterroger la suite de sa carrière.

1. Phase préliminaire, analyse de la demande

- Analyse de la demande et des besoins de la personne bénéficiaire,
- Vérification du caractère volontaire de la démarche, notamment dans le cadre de la prescription et du cofinancement du bilan par l'entreprise,
- Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin du bénéficiaire,
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan. Proposition d'une prestation personnalisée (planification des rendez-vous et objectifs pour chacune des étapes)

2. Phase d'investigation, construction et pertinence du projet professionnel

Sur la base du bilan et des motivations de la personne bénéficiaire, cette phase permet de définir le projet professionnel et d'en vérifier la pertinence comme suit :

- Bilan personnel et bilan d'orientation
 - Analyse du parcours personnel et professionnel
 - Identification des centres d'intérêt, aspirations et profil de personnalité
 - Exploration des ressources et des potentialités inexploitées
 - Exploration des croyances, valeurs, peurs, freins, ressources, besoins, expériences, envies, atouts
- Exploration métiers – Analyse marché – Recherches documentaires
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles
 - Analyse des compétences : connaissances, savoir-faire et savoir-être tant professionnels que personnels
 - Vérification de la faisabilité et cohérence du projet
 - Identification des possibilités, définition du projet et élaboration du plan d'action
 - Élaboration d'alternatives, incluant notamment un projet de formation, de VAE...

3. Phase de conclusion. Finalisation et formalisation

La phase de conclusions s'achève par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés de la phase d'investigation et de l'ensemble de son bilan. Le bilan se clôt donc par une synthèse rédigée qui aura fait l'objet d'un échange avec la personne accompagnée, et qui contiendra :

- l'analyse des compétences professionnelles et personnelles
- la définition du projet professionnel, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle
- le recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- la définition des principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

La durée de chaque phase est adaptée aux besoins du bénéficiaire et précisée dans son programme personnalisé, dans le respect des 14 heures d'accompagnement prévues.



Prêt·e à passer à l'action ?

Prenons RDV pour parler de vous et de votre projet de formation.



leticiagranger.contact@gmail.com



06 33 18 60 24

« Tout ce que vous avez toujours voulu se trouve
au-delà de votre peur. »

Georges Addair

Léticia GRANGER EI
12 route de la Versane, 43590 Beauzac
06.33.18.60.24
leticiagranger.contact@gmail.com
SIRET : 529 068 025 00053 Code APE : 7022Z

